

COMITE DIRECTEUR LAO
VISIOCONFERENCE 23 FEVRIER 2026

Présents :

1	CONGRAS	Marc	Présent
2	CARRE	Chrystel	Présente
3	CABANIOLS	Alain	Présent
4	COURTADE	Janine	Présente
5	BELLANGER	Yves	Présent
6	PUREN	Séverine	Présente
7	SARRAT	Patrick	Présent
8	DESCOUX	Christine	Excusée pouvoir à Marc Congras
9	GILBERT	Thierry	
10	VALETTE	Sandrine	Présente
11	ROBERT	Franck	Présent
12	LAGIER	Elisabeth	
13	DE OLIVEIRA	José	Présent
14	ALT	Patricia	Présente
15	OLIVE	Pierre	Présent
16	TRAUCHESSEC	Cathy	Excusée pouvoir à Sandrine Valette
17	OLIVE	André	Présent
18	ROZE	Bénédicte	Présente
19	BOURDONCLE	Michel	
20	CABANIOLS	Martine	Excusée pouvoir à Alain Cabaniols
21	LAGIER	Christophe	
22	LANASPEZE	Christel	Présente
23	LATERASSE	Gérard	Présent
24	LATERASSE	Denise	Présente
25	MOLAS	Hervé	Présent
26	TALLET	Dominique	Présente
27	MOUTIER	Frédéric	
28	LAGONELLE	Christine	Présente
29	LAURIN-LACOSTE	Danielle	Présente
1	MARGHERITORA	Alain	Présent
2	DELAY	Marc	Présent
3	DONNETTE	Didier	Présent

Autres présents : Tidiane Corrêa, Eric Albert (81), Robert Hurtes (CES), Nicolas De Neve

Pdts CDA présents : Raymond Baudour(65), Denis Arcuset(82), Guillaume Eber(46), Chantal Duprat(31), Serge Legros(30), Julien Speck(34), Benjamin Bellamy(09)

Pdts CDA excusés :

Etat des présences : 21 + 3 pouvoirs

Ouverture de la séance : 21h



7 Rue André Citroën, 31130 BALMA / Tél : 05.34.25.80.30

Courriel : secretariat@athle-occitanie.fr

Site internet : <http://athle-occitanie.fr/wp/>

Siret : 305 274 441 00024 – Code APE : 9312 Z

NOS PARTENAIRES



ORDRE DU JOUR :

1- Approbation du Compte-rendu du Comité Directeur du 13 Décembre 2025

Le compte-rendu du comité directeur du 13/12/2025 est approuvé à l'unanimité. Patrick Sarrat demande à ce que les résultats des votes soient mieux reportés.

2- Approbation Part licence 2026/2027

Il est proposé une augmentation de la part licence de 2€ mais uniquement sur les licences Loisir/Santé/Running et elle passerait ainsi de 8 à 10€.

Cette proposition présentée par Yves Bellanger et approuvée en bureau exécutif du 10/02/2026 vise à proposer des actions pour le développement du running et a pour objectif d'étendre ces actions pour les clubs et les athlètes. Cela a un coût. Ces actions seraient donc plus logiquement financées par ces licenciés.

De nombreux membres du Comité Directeur ne s'estiment pas assez bien informés sur les actions qui découleront de cette augmentation. Ils se demandent quels projets justifient cette participation supplémentaire. Ils demandent également à avoir une vision plus précise du résultat comptable 2025 et du budget 2026 pour pouvoir se décider.

Yves Bellanger propose d'envoyer à tous les membres du Comité Directeur un document résumant la stratégie Trail de la Ligue. Il est inclus en annexe de ce compte-rendu.

Aucune décision n'est prise à l'issue de ce Comité Directeur. Un autre Comité Directeur sera convoqué courant du mois de Mars avec une présentation plus précise des actions justifiant cette augmentation et une présentation du budget analytique de la Ligue.

3- Présentation et validation du Budget

Vu qu'aucune décision n'a été prise au point précédent, cette partie n'a pas été traitée.

4- Proposition et validation de l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale LAO du 4 avril 2026

Voici l'ordre du jour de notre prochaine Assemblée générale qui se déroulera le samedi 4 avril à l'espace Saint Exupéry de Luc-La Primaube (12)

- 1- Rapport de la commission de vérification des pouvoirs
- 2- Accueil des participants par le Président
- 3- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024 du 05/04/2025- vote 1
- 4- Présentation du rapport MORAL sur la gestion sportive et administrative du Comité Directeur et sur la situation morale et financière de la ligue
- 5- Intervention de la Secrétaire générale
- 6- Présentation des comptes de l'exercice clos 2025
- 7- Rapport des membres de la Commission de Contrôle des Finances
- 8- Approbation des comptes de l'exercice clos 2025– vote 2

9- Affectation du résultat – vote 3

10- Présentation et approbation du Budget Prévisionnel 2026 – vote 4

11- Intervention du Directeur

12- Élection des membres de la Commission de Contrôle des Finances – vote 5

13- Interventions techniques

14- Questions diverses et échanges

15- Intervention du représentant de La FFA (Nicolas Parésy Secrétaire Général)

16- Clôture par le Président de la Ligue

VOTE : POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

5- Points divers

- Gérard Laterrasse demande pourquoi des compétitions sont déléguées aux comités départementaux. Cela concerne l'équip'athlé printanier. La ligue répond qu'elle peut organiser seulement cette compétition sur 2 sites mais cela semble difficile car cela entraîne trop de déplacement pour les clubs.
- Patrick Sarrat indique que le CDA66 ne mettra plus aucun moyen à disposition pour l'organisation des championnats régionaux.
- Julien Speck et Chantal Duprat demande à ce que les 3 premières équipes soient récompensées lors du challenge inter-comités de cross. Une modification sera apportée au règlement de ce challenge pour l'année prochaine.
- Marc Delay demande à ce que les inter-comités soient renommés inter-départementaux et cela pour plus de lisibilité pour nos financeurs publics.
- Sandrine Vallette demande que les premier, deuxième et troisième de la finale équip'athlé reçoivent une médaille.
- Patrick Sarrat indique avoir modifié les horaires de championnats régionaux individuel BE et EC MI et demande à ce qu'ils soient publiés sur le site de la ligue.
- Patrick Sarrat indique également que le stade de Perpignan est « malade » et que des travaux sont prévus sans en connaître encore exactement l'échéancier. Il pense qu'il faut prévoir une autre solution pour le stage du mois d'Avril.
- La circulaire financière sera modifiée afin que le matériel cassé sur les compétitions régionales ou des stages régionaux soit remboursé à 100%.

Fin de la séance à 23h

Stratégie Trail de l'Occitanie

Ce papier explique les motivations pour lesquelles nous avons décidé, en 2023, de soutenir le développement du trail au sein de notre ligue, en particulier celui des U18 et U20.

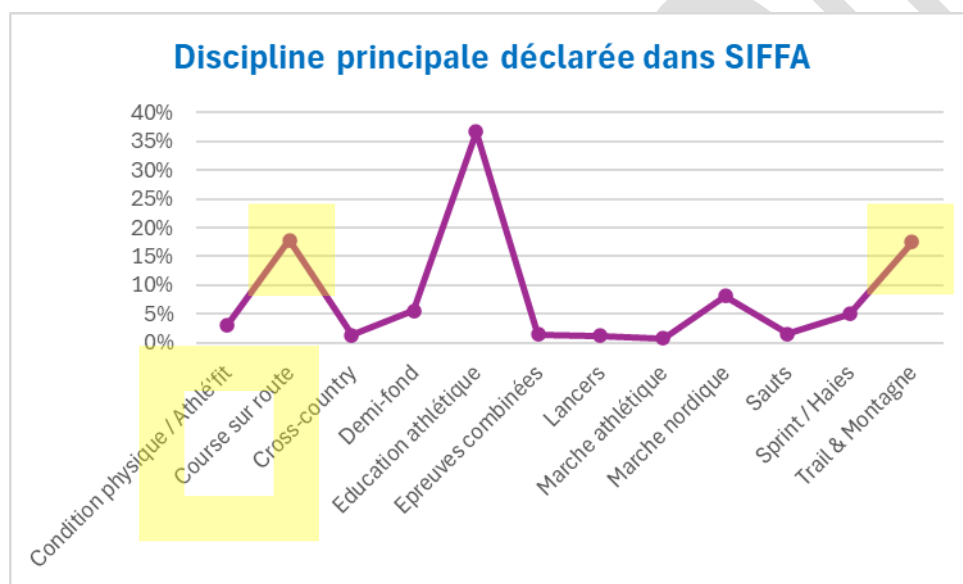
Quelques chiffres

80% des licenciés d'Occitanie ont une discipline principale déclarée dans SIFFA.

Pour 35% des licenciés la discipline principale déclarée est le [Trail](#) ou la [course sur route](#).

Ces licenciés se répartissent à égalité entre les deux disciplines : **18%** sont déclarés comme pratiquant la route en discipline principale et **17%** le Trail.

Souvent ils pratiquent alternativement, au gré de la saison, les deux disciplines.



Ne pas s'occuper du trail reviendrait à négliger 17% de nos licenciés et 14% de nos ressources licences (62 500 €) au 24 décembre 2025.

Si cette analyse se limite aux licenciés de 12 ans et plus (exclusion des licences DECO), **le pourcentage de pratiquants running monte à 56%** répartis équitablement entre Route et Trail !!!

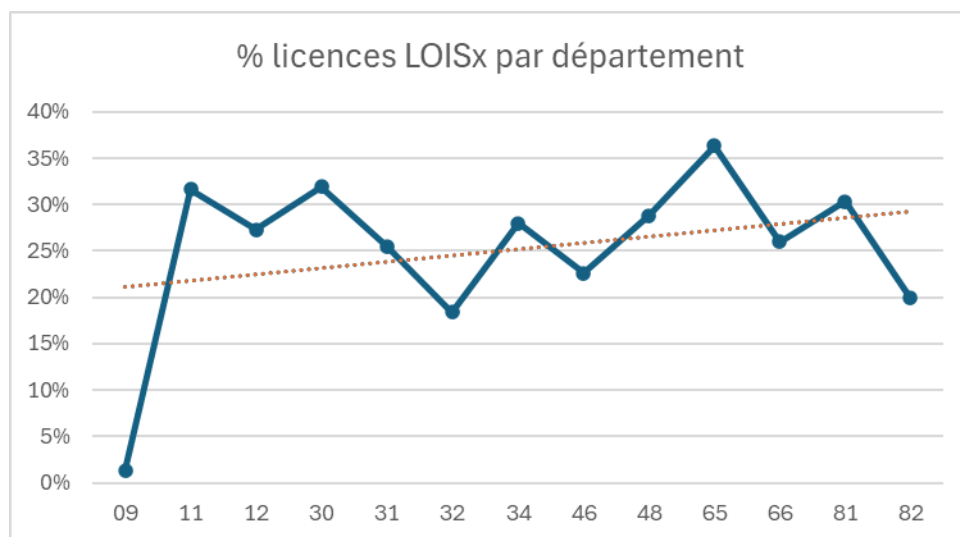
Quelles licences pour courir ?

Beaucoup de clubs utilisent la licence LOISR pour licencier les pratiquants du Running et ceux de la Marche Nordique qui ne font pas les championnats (La MN utilise également

les licences LOISS, mais on peut penser que cette licence va progressivement tomber en désuétude.

La licence LOISR est taxée par la LAO à hauteur de 8 € (contre 22 € pour la licence COMP).

En développant les services fournis par la ligue en faveur du développement du trail, il serait légitime de progressivement revaloriser les licences LOISx. Cela augmenterait la recette licence de la ligue de 7 000 € par euro d'augmentation et ainsi participerait à financer le coût de nos actions de développement du trail.



De manière surprenante, les Licences LOISx sont utilisées de manière très variable selon les départements.

Le faible coût actuel de cette licence est pourtant intéressant pour permettre aux clubs de se positionner avec des adhésions à un coût raisonnable face aux associations qui fonctionnent hors fédération. C'est pour cela qu'une augmentation de la taxation des licences LOISx doit être limitée et raisonnable.

Organisations

736 compétitions ont été organisées en Occitanie sur la saison 2025. 638 de ces compétitions sont des épreuves de running !

Ces 638 organisations sont souvent le fait d'associations non fédérales, notamment pour ce qui est du trail. Pour la course sur route, nombre de nos clubs sont organisateurs et ont ainsi développé une réelle compétence d'organisateur.

Il y a au calendrier national 2025-2026 **74 trails labellisés**

Niveau du Label	Nombre	En OCC
Départemental	2	
Régional	50	4
National	21	3
International	1	

Quelles régions organisent les trail labellisés ?

Région	Nb Organisations
ARA	11
PCA	10
H-F	8
N-A	7
OCC	7
G-E	7
BRE	5
MAR	4
I-F	4
NOR	2
REU	2
CEN	2
P-L	2
BFC	2
COR	1

L'Occitanie un territoire favorable au développement du trail

Notre région est constituée de grandes agglomérations dynamiques et économiquement développées et de territoires ruraux, souvent moins riches, mais qui offrent une grande variété de reliefs et paysages.

Il semble logique d'imaginer que nos clubs d'athlétisme puissent tirer profit de cet environnement adapté :

Un nature qui se prête à différents formats de courses.

Une demande importante de la part de la population.

Une masse de pratiquants actifs et souvent en recherche d'un cadre pour pratiquer.

Le trail, activateur de lien social

Il faut intégrer à ces considérations des éléments plus subjectifs mais qui plaident pour la prise en charge des coureurs de trail par le monde de l'athlétisme :

Beaucoup de coachs sportifs se sont positionnés sur le marché du trail. S'ils ont une certaine maîtrise des techniques d'entraînement, souvent basée sur « les datas », ils n'ont généralement pas les compétences nécessaires pour optimiser la performance et encore moins assurer un développement des jeunes sur la durée.

Une large proportion des coureurs de trail ne cherche pas uniquement la performance, ils sont aussi, et peut-être avant tout, en recherche d'un cadre, d'un groupe, de partenaires d'entraînement, de conseils personnalisés. Nos clubs ont souvent les compétences pour rendre ce service.

En dehors des grands championnats, l'athlétisme est devenu très discrets dans les médias. Mais il est possible de suivre les grandes courses de trail, en continu sur 2 ou 3 jours. Les grandes épreuves de trail sont aux mains de groupes privés qui « vendent » leurs épreuves. Le trail est une discipline qui se vend bien.

Le trail est-il compatible avec l'athlétisme ?

Qui n'a pas entendu, au sujet des traileurs, des expressions comme « les randonneurs » ou encore « les promeneurs » ?

Il est un fait que quand on met 500 personnes sur une ligne de départ, il y a des coureurs et des promeneurs. Mais ceci n'est pas vrai que sur les trails.

Nous avons en Occitanie l'exemple d'Antoine Puydebois qui après un début de parcours sur le trail démontre que sa formation initiale n'est pas un handicap pour sa transition vers la piste et la route.

En 2024 Antoine Puydebois a terminé 1^{er} au championnat de France de course de Montagne, 12^{ème} au cross à Le Garric, ([Cap'Découverte](#)). Il a couru le 3 000m steeple en 9'27" et le 10km route en 30'39"

En 2025 il coure le 10 Km en 28'51" et le 5 000m piste en 14'24".

Le trail "des adultes" est déjà très développé et représente un nombre impressionnant de pratiquants. Quelques clubs d'athlétisme se sont lancés dans cette aventure et ne le regrettent pas. Mais il faut reconnaître que le "marché" est investi par des associations hors FFA, des coachs sportifs et des sociétés d'organisation de courses. Trouver notre place dans ce monde mercantile sera long et difficile. Notre athlétisme s'est construit sur une base de bénévolat et la culture commerciale du trail n'est pas dans ses gènes. Mais l'évolution de notre société et par capillarité du sport nécessite une adaptation de nos structures et de nos mentalités sans laquelle, notre place dans le champ sportif continuera d'être marginalisée.

Le trail des adultes est éloigné de l'athlétisme traditionnel du fait de la longueur et la difficulté des épreuves. Ce n'est pas celui sur lequel nous portons nos efforts. L'approche de l'Occitanie sur les jeunes est basée sur des courses relativement courtes avec difficultés techniques limitées. Épreuves proches de ce que nous proposons à nos crossmen.

Les influences négatives

Une **part non négligeable** des entraîneurs de cross/demi-fond est allergique au monde du trail comme dans les années 80 elle était allergique à la course sur route...

Les formations offertes par la FFA, comme celles délivrées par les sociétés privées, sont principalement orientées sur le trail des adultes.

En Occitanie, la **Ligue a** mis en place un groupe d'entraîneurs de trail au sein de notre ETR. Il est en charge d'animer le trail régional et de préparer des modules de formation intégrant le trail dans le parcours de formation des jeunes coureurs.

C'est pourquoi nous avons sollicité la fédération pour qu'elle intègre, lors de la refonte en cours des cursus de formation le trail, notamment pour ce qui concerne les U18 et U20 qui est notre cible préférentielle.

Voir le compte rendu de la réunion avec la FFA du 5 novembre en **annexe-1**.

Malheureusement, à ce jour, peu d'entraîneurs ont la capacité de bien s'occuper des jeunes attirés par cette discipline : les entraîneurs de trail, souvent autodidactes, peinent à trouver la matière pour acquérir les compétences nécessaires à la formation techniquement des jeunes et pour prendre en comptes les spécificités liées à leur âge et leur sexe.

Le chemin parcouru... et la prochaine étape.

Notre approche construite autour du trail des jeunes (U18-U20) doit nous permettre de mieux former les jeunes générations (athlètes et coaches) et ainsi progressivement bénéficier d'une opinion favorable de la part des coureurs et entraîneurs formés et de leur sphère d'influence.

Notre vision sportive est que pour faire un bon coureur de trail, la première condition est de lui apprendre à courir. Pour cela, l'athlétisme dispose de tous les basics de l'école de course.

La démarche de la LAO pour intégrer le « trail des jeunes » dans ses activités a débuté en 2023 et s'est concrétisé par la mise en place d'un groupe de 5 personnes pour définir une approche trail orientée jeunes.

Vous trouverez en **Annexe-2** un état de ce qui a été mis en œuvre en 2024 et 2025.

Actions nouvelles en 2026

Au-delà de reconduire notre championnat régional de trail pour les U18 - U20 ainsi que le stage annuel, nous organisons une rencontre par équipe avec les Ligues Nouvelle Aquitaine, PACA-Sud et Corse.

Ce challenge inter-ligue se déroulera début octobre sur le trail du Salagou. Le règlement du challenge est en cours de validation par les 4 ligues.

Nous allons également proposer des actions de formation à destination des clubs et de leurs coaches.

L'idée des membres trail de l'ETR est de proposer 4 sessions en Occitanie en 2026, 2 sur la zone Est et 2 autres sur la zone Ouest.

Le coût du développement de nos actions trail

Réaliser des stages, un championnat, mettre en place des formations à un coût. Nous l'avons prévu, planifié, et ce parcours faisait partie du plan présenté avant les élections de cette olympiade. Ses principes ont été repris dans notre plan de développement.

Ce coût est similaire à celui que nous acceptons pour nos activités d'athlétisme traditionnel.

Comme nous l'avons **indiqué** au début de ce document, le trail **rassemble un nombre de licenciés qui cotisse financièrement au-delà de ce que nous organisons pour ce secteur**. Les actions Trail en 2025 ont coûté 15 000€ en incluant les hébergements, les transports et les défraiements des intervenants. **2 % de notre budget, rien d'anormal.**

Ce chiffre est à comparer à la contribution des trailers par leurs licence qui est de 62 000 à la fin 2025.

Il faut aussi intégrer que cette activité est bénéficiaire pour l'ensemble de nos structures : clubs, comités départementaux et FFA.

L'intérêt de notre ligue, de nos Comités Départementaux, et de nos clubs est de poursuivre et amplifier les actions en cours, dont les retombées profiteront à nous tous.

Annexe-1 : Compte rendu de la réunion du 5 novembre avec la FFA.

Participants : Guillaume GEISLER (DTN Adjoint en charge du sportif ; Frank BIGNET (DTN); Adrien TARENNE (Responsable service développement des pratiques); Emmanuelle JAEGER (Présidente déléguée de la FFA); Philippe BOIDE (Directeur Pôle Développement de la FFA); Olivier SIERRA (Membre de l'ETR LAO -Trail) ; Jean MONNIER (Personnel LAO, en charge de la Formation); Antoine GALOPIN (Membre de la DTN – CTS de la région BRETAGNE) ; Laurence VIVIER (Membre de la DTN - CTS de la région PACA-Sud) ; Julien RANCON (Athlète et Coach Sportif) ; Thierry MOYSE (Membre de la DTN, en charge de la Formation) ; Frédéric TAILLARD (Membre de la DTN - CTS de la région Nouvelle AQUITAINE)

La formation

Dans le cadre de la refonte de la formation fédérale vous souhaitez proposer des cursus centrés sur la délivrance de diplômes.

Notre souhait : que le thème des courses longues soit abordé dans sa totalité dans les formations U16 avec prise en compte des 4 "disciplines que sont le 1/2 fond, le cross, la route et le trail/course de montagne.

Le volume d'heures actuel sur le terme course longue des formations U16 est notoirement insuffisant.

La proposition d'aller vers une filière "écoles de course" plutôt qu'école de trail nous semble bonne à condition que cette dénomination fasse aussi clairement apparaître que les 4 disciplines de la course sont développées dans l'école de course.

La saison du coureur

Nous souhaitons que l'ouverture vers le Trail/Montagne ne soit pas pensée uniquement sur l'aspect formation de l'encadrement.

Il nous semble important que l'approche proposée à nos jeunes soit globale : le calendrier des jeunes doit être pensé pour permettre la pratique des 4 disciplines par un jeune athlète. Son entraîneur ne doit pas avoir à choisir de proposer la pratique de l'une ou l'autre des disciplines, mais pouvoir concevoir le parcours de ses athlètes avec plusieurs temps forts dans différentes disciplines.

L'appellation "Montagne" est spécifique à la FFA. Une offre Trail avec un KE 15¹ pour les U18 et U20, correspond au format course en Montagne de type montée-descente.

¹ Le Kilomètre Effort permet de mesurer l'effort en trail. Le nombre qui suit le KE est la somme entre le nombre de km parcourus + la centaine de mètre de dénivelé. Par exemple un dénivelé de 300m sur une distance de 10km donnent un KE de 10+3=13

Il est plus facile de communiquer sur le mot Trail, qui est passé dans le langage commun du coureur et même d'une très large population de non pratiquants, que sur celui de Montagne type montée et descente qui n'est utilisé que par les initiés. Pour un jeune, il est plus valorisant de s'afficher comme ayant fait un trail qu'une course de montagne de type montée et descente.

Retours d'expérience :

- Les 20 jeunes athlètes que nous avons sélectionnés en 2024 pour participer au stage à Font-Romeu ont tous participé au championnat de France de course en montagne.

Nous avons choisi de positionner notre championnat d'Occitanie de trail jeunes deuxième quinzaine du mois de mars pour permettre aux jeunes qui ont disputé les championnats de cross d'enchaîner sur le Trail.

- De manière similaire, nous pensons programmer notre coupe des ligues début octobre, moment un peu creux pour beaucoup de clubs dans le calendrier pour la majorité des jeunes.

Types de clubs et besoins en encadrement

Le développement du trail des jeunes dans [les clubs qui ont une culture piste](#), peut s'imaginer en amenant, progressivement les entraîneurs de 1/2 fond à étendre leur savoir sur les courses en nature, notamment sur l'aspect technique et sur les spécificités de sécurité.

Cela passe par un préalable qui est de transformer leur vision du trail "loisir pour randonneurs vieillissant" en "pratique pouvant apporter un plus" à une partie de mon groupe.

[Les clubs créés autour du Trail](#), ont besoin d'élargir leur culture avec "l'école de course" pour être en capacité à ne pas développer uniquement les qualités énergétiques de l'athlète, mais d'intégrer l'ensemble des qualités techniques et physiques dont le futur bon athlète aura besoin.

Souvent ces clubs "Trail" se sont organisés autour d'adultes, demandeurs d'un groupe pour s'entraîner et de quelques conseils. La formation d'athlètes avec une vision long terme et cohérente eu égard aux âges de développement des adolescents ne fait pas nécessairement parti de leurs compétences, même quand ils affichent une activité "école de trail".

Quelle suite pour le développement du trail chez les jeunes ?

Vous nous avez informés que la stratégie running de la FFA sera présentée le 12 novembre.

Nous sommes demandeurs d'approfondir notre collaboration, aussi bien sur les aspects structuration de l'activité que sur ceux du développement du matériel de formation qui sont depuis maintenant 2 saisons, au cœur de la réflexion de l'ETR Trail d'Occitanie.

PROVISOIRE

Annexe-2 : Approche développée par la LAO – 29 avril 2025

En 2024 nous avons proposé aux U18 et U20 (cadets et juniors) un championnat d'Occitanie de Trail, dans le cadre somptueux du Trail de FONTFROIDE. Les 5 meilleurs de chaque catégorie se qualifiaient pour participer à un stage de 5 jours à Font-Romeu.

- Le championnat s'est déroulé sur le trail labellisé de Fontfroide (Aude) le 16 mars 2024.
- La course utilisée était un KE 12,5 (9km + 350D+). 74 athlètes ont participé.
- La course était commune avec d'autres coureurs, mais les jeunes ont bénéficié d'un départ séparé.
- Nous avons emmené 20 athlètes en stage à Font-Romeu du 8 au 12 avril 2024.
- Ce stage a été réalisé en commun avec un stage ½ fond pour les mêmes catégories.
- Un partenaire textile a équipé gratuitement l'ensemble des athlètes (maillots, chaussettes, casquettes) et des entraîneurs (veste), soit 55 personnes.

Ce stage a rapproché nos entraîneurs de l'ETR demi-fond et ceux du trail.

En 2025 nous avons organisé notre championnat jeunes sur le trail labellisé de la Cité de Pierre (Aveyron).

- La course utilisée a été créée pour le championnat, un KE 13,5 (8,5 Km + 500D+). 77 athlètes ont participé.
- Nous emmènerons entre 20 et 25 athlètes en stage à Font-Romeu (les 20 sélectionnés sur le championnat plus des U21 qui avaient participé au stage en 2024 et qui ont confirmé).
- Le stage sera de nouveau commun avec le stage ½ fond. Il aura lieu du 20 au 24 octobre 2025.

Information complémentaire ajoutée en février 2026 :

En 2026, nous organisons une coupe des ligues de Trail. Cette première édition se déroulera le 10 octobre 2026 dans le cadre du trail du Salagou.

Les ligues PACA, NA et Corse participeront. La ligue AURA participe aux réunions mais n'a pas décidé de participer à la première édition.

Ce sera une compétition par équipe qui s'adresse à des sélections d'athlètes des catégories U18 et U20.

PROVISOIRE